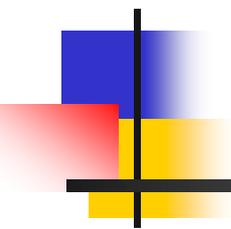


Les articulations entre protection sociale de base et complémentaire en santé et retraite : des logiques différentes



Marion DEL SOL
Pascale TURQUET

Colloque protection sociale
d'entreprise Paris, 25 et 26 mars
2010

<http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/Colloques/ProtectionSocialeEntreprise>

Éléments introductifs : les spécificités françaises

q **Retraite : une part très marginale des régimes privés**

Sources des revenus des personnes âgées de plus de 65 ans

	Minima et régimes publics	Régimes privés professionnels ou individuels et épargne individuelle	Travail
FRANCE	85 %	8 %	6 %
ALLEMAGNE	73 %	15 %	12 %
SUÈDE	69 %	21 %	10 %
ÉTATS-UNIS	36 %	30 %	34 %
ROYAUME-UNI	49 %	39 %	12 %
PAYS-BAS	48 %	42 %	10 %

Éléments introductifs : les spécificités françaises

Q Retraite : une part encore (très) marginale des régimes privés

Actifs financiers des régimes privés en capitalisation en % de PIB (2007)

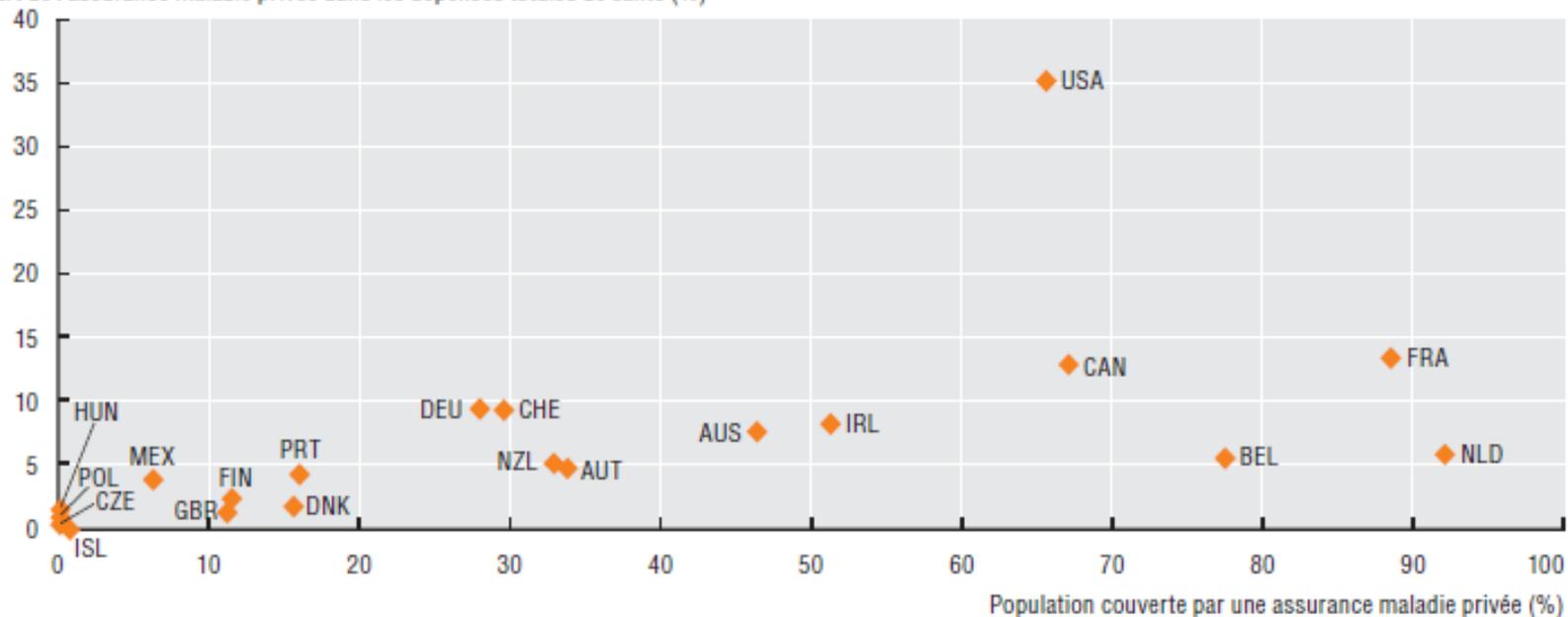
	% de PIB
FRANCE	1,1 %
ALLEMAGNE	4,1 %
SUÈDE	8,7 %
ÉTAS-UNIS	76,7 %
ROYAUME-UNI	78,9 %
PAYS-BAS	138,1 %

Éléments introductifs : les spécificités françaises

q Santé : la place significative de l'assurance privée

Assurance maladie privée, population couverte et part dans les dépenses totales de santé (2007)

Part de l'assurance maladie privée dans les dépenses totales de santé (%)



Retraite : une simple logique additive

q **L'absence d'articulation entre les niveaux de retraite**

∅ Disparité et hétérogénéité du niveau 3

∅ Absence de régulation collective et d'ensemble

∅ Absence de complémentarité entre niveaux

Retraite : une simple logique additive

q **Les faux-semblants des retraites d'entreprise :
l'exemple du PERCO**

∅ *Prévisibilité insuffisante*

∅ *Nombreux facteurs d'inégalités*

∅ *Place importante concédée à des choix individuels*

∅ *Patrimonialisation des droits à retraite*

PERCO – dimension individuelle

<i>Utilisation</i>	Utilisation « facultative » (laissée au libre choix du salarié)
<i>Montant de l'effort contributif</i>	Déterminé librement par le salarié à tout moment
<i>Profils de gestion</i>	Au moins 3 choix de profil de gestion
<i>Modalités de sortie</i>	Principe = rente viagère mais possibilité sortie en capital

**Santé :
une complémentarité en trompe-l'œil**

- q La délicate émergence d'une complémentarité institutionnelle**
- q Des régulations incitatives de circonstance mais une absence de construction systémique**
- q Les limites en termes d'accès et de maintien de la couverture complémentaire**

Santé : une complémentarité en trompe-l'œil

q La délicate émergence d'une complémentarité institutionnelle

Ø *Quelle place pour l'UNOCAM ?*

Ø *Une logique institutionnelle ne générant pas systématiquement des pratiques « vertueuses » de la part des OCAM*

Santé :
une complémentarité en trompe-l'œil

q **Des régulations incitatives de circonstance mais une absence de construction systémique**

Ø Des contraintes juridiques mises à profit pour orienter l'offre en complémentaire santé

Ø Une configuration des régimes d'entreprise décidée essentiellement par voie de circulaire

Santé : une complémentarité en trompe-l'œil

q Les limites en termes d'accès et de maintien de la couverture complémentaire

Ø *Les dangers du « tout-collectif »*

Ø *En périphérie de l'entreprise : la situation des travailleurs précaires et des sortants*

Éléments de conclusion : les ambiguïtés françaises

Ø **Retraite** : *une absence totale d'articulation due à la prédominance des logiques de gestion des ressources humaines et de patrimonialisation*

Ø **Maladie** :

§ *une progression de l'assurance privée rendant indispensable la mise en œuvre de régulations*

§ *mais des possibilités de sélection toujours ouvertes et des conditions de mise en concurrence non remplies*

§ *des besoins d'assistance importants et des réponses institutionnelles insuffisantes*